



# LA CROIX

**ABONNEMENTS**  
**PARIS** { Trois mois..... 6 fr.  
 { Six mois..... 10 fr.  
**ET**  
**DÉPARTEMENTS** { Un an..... 18 fr.  
**ANNONCES**..... 4 fr. la ligne  
**RÉCLAMES**..... 8 fr.

**QUOTIDIEN 5 CENTIMES**

13<sup>e</sup> ANNEE — N° 2723

On peut s'abonner à la Croix et au Pèlerin au prix réduit de 30 francs, pourvu que l'abonnement aux deux journaux soit fait pour un an et parte de la même date.

**ÉTRANGER, le port en sus**

Les annonces sont reçues chez  
 MM. BRUNIER DE LARNAGE et C<sup>ie</sup>  
 23, rue Saint-Lazare, et dans nos Bureaux

Rédaction et Administration : 8, Rue François 1<sup>er</sup>

## PARLER

*Non possumus non loqui.  
 Nous ne pouvons pas nous taire.*

Une explosion de cris et de scandales a eu lieu, hier soir, dans la cathédrale de Nancy, pendant le discours de l'évêque.

Les gens venus pour interrompre gardaient la casquette, allumaient les cigarettes, criaient au prélat : « on te paye la galette, nous sommes chez nous, etc. » (Voir les dépêches.)

Enfin, après mille profanations, on s'est battu, les envahisseurs, armés de gourdins, ont fait de nombreux blessés et ont brisé les lustres. La police est restée absente.

Des faits analogues se sont produits en diverses villes.

C'est l'accomplissement du mot d'ordre : il ne faut pas que le *Gesu* parle.

En face des intimidations de cette nature, est-il permis au prêtre de se taire? Cela est-il permis, surtout à l'heure d'élections où les choses de l'Église sont, en somme, la principale préoccupation?

L'école libérale prétend que le prêtre est un être vendu pour se taire, à cause de l'indemnité qu'il reçoit en échange des biens abandonnés par le Concordat, or le prêtre reçoit cette indemnité précisément pour ne pas se taire.

Le métier d'apôtre consiste à ne pas se taire devant la contradiction, et bien qu'à la Chambre on ne comprenne pas le latin, quand Mgr d'Hulst le cite, nos lecteurs sont trop intelligents pour ne pas saisir cette réponse que fit saint Pierre, lorsqu'on le menaçait de verges : *Non possumus non loqui : Nous ne pouvons pas ne pas parler*, cela nous est défendu.

L'apôtre a, en effet, pour métier sublime de proclamer la vérité, et s'il se tait, il mérite d'être privé aussitôt de traitement.

La même école prétend que l'église est une place publique et que tous peuvent y entrer et que nul n'y est tenu au respect.

C'est faux; l'église est aux seuls catholiques en communion avec le clergé, et si la liberté du culte public devait signifier qu'on peut jouer à la balle avec des chaises jetées en l'air, dans les églises, si cette liberté signifiait qu'on peut exercer contre le prédicateur de la parole de Dieu, ce qui est interdit aux théâtres contre les acteurs pornographiques, alors il serait évident que le prêtre devrait — non pas se taire — mais aller prêcher ailleurs, car l'Église n'est pas une arène.

Où aller?

Aux temps apostoliques, on ne pouvait pas ne pas parler; on choisit d'abord le Forum, c'est-à-dire la réunion publique, puis les réunions privées des catacombes.

Faisons de même, changeons, s'il le faut, la chaire de place.

Ici, à *La Croix*, nous plaçons la chaire au journal, et malgré l'objection qu'on peut cracher sur le papier du journal et le traiter de feuille de chou, nous ne trouvons pas la méthode mauvaise.

Ailleurs, le prêtre transporte sa parole aux réunions publiques ou privées, suivant les circonstances, et, plutôt que de se taire, il la transportera au besoin sur les chevaux et les guillotines.

Le prêtre, comme les apôtres, ne peut pas affronter toujours les réunions publiques, celles qui se proposent d'étouffer sa voix et de protéger le blasphème; il ne peut pas, habituellement, se commettre à des réunions de colletage.

Les catacombes furent, sous la grande Rome païenne, des lieux cachés de réunions privées; on n'y admettait pas tous les païens, et même ceux-ci ne parvenaient pas à connaître la retraite des chrétiens,

et cependant, malgré les difficultés, pour le peuple, d'y parvenir, on y prêchait encore utilement la vérité.

Nous recommandons donc, à la façon de nos pères dans la foi, les réunions privées, dont on garde la clef et la police. La loi les autorise, et vraiment il ne faut pas une audace bien extraordinaire, pour user du droit comme tant d'autres. Là, on ne prétendra plus que le local est à M. le maire et qu'il peut y autoriser des saturnales pendant le sermon.

Achetons, s'il le faut, des salles où l'on n'entrera qu'avec un billet, non pas de confession, n'ayez pas peur, mais avec un billet d'entrée. On pourra, au besoin, exiger de l'auditeur une déclaration écrite qu'il vient pour écouter.

S'il faut louer ces salles, on paierait, à ces réunions privées, sa place comme on fait aux réunions anarchistes où cela coûte 0 fr. 20, 0 fr. 25, 0 fr. 30 et 0 fr. 50 pour s'empoisonner. Nous valons bien autant de centimes que les anarchistes.

Ce qui importe, c'est de ne point laisser triompher ceux qui proclament que les prêtres et les catholiques sont des lièvres qu'on met en déroute au bruit d'un carreau cassé.

Le prêtre est agneau, parce qu'il se sacrifie et qu'il ne veut pas user des mœurs de nos léopards pour se défendre; mais il ne lâche point l'arme de la vérité qui est sa parole, et, pour défendre son troupeau, il donne sa vie.

Ne disons donc pas seulement : le prêtre peut comme citoyen s'efforcer d'empêcher les lois impies de prévaloir; il faut dire résolument : le prêtre doit défendre son troupeau, réclamer, en temps d'élection, les enfants qu'on veut jeter aux écoles sans Dieu, les clercs qu'on veut enlever au sanctuaire.

L'élection est faite pour cela. Le prêtre est fait pour parler.

Et si un prêtre était arrêté, massacré même dans la chaire de vérité, comme le Pape saint Sixte, nous ne le plaindrions pas, nous écririons sur son tombeau : *non possumus non loqui. Il ne pouvait pas se taire.*

LE MOINE.

## ROME

On nous écrit le 3 avril :  
 Ce matin, dans l'église de Saint-Charles, à Catinari, S. E. le cardinal Monaco la Valletta, Pénitencier Majeur, a donné la consécration épiscopale au R. P. Graniello, secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers, dernièrement élu évêque titulaire de Césarée. Cr.

Non seulement le duc de Chartres n'a pas eu, nous l'avons dit hier, la pensée d'aller à Rome, mais on nous écrit que s'il y fût allé, c'eût été pour visiter Léon XIII.

## MGR TRÉGARO

Le secrétaire particulier de Mgr de Séez nous écrit :

« Tout danger est disparu, Dieu soit loué !  
 Monseigneur remercie les lecteurs de *La Croix* des prières qu'ils ont bien voulu faire pour lui. »

Nous nous associons à la joie du diocèse.

## AVIS IMPORTANT

Les lecteurs de *La Croix* qui s'aiment sans se connaître, feront très bien, se lon le droit que confère la loi, de se convoquer mutuellement à des réunions privées, où chacun doit apporter son billet d'invitation. Là, ils se connaîtront et ils désigneront un orateur pour les entretenir des devoirs des pères de famille et de tous en face des événements.

Et puis, dès que la période électorale commencera, si les catholiques ne se réunissent pas d'ailleurs, ils formeront le noyau d'une réunion électorale et ils choisiront des noms de gens décidés à défendre la religion.

Songer, dès maintenant, il en est grand temps, aux candidats catholiques des conseils municipaux.

## LE COUP DE NANCY

Voici une dépêche du Soleil :

Nancy, 4 avril.

Ce soir, à 8 heures, Mgr Turinaz commençait une série de conférences sur la question sociale.

La cathédrale était bondée bien avant l'heure de la cérémonie qui commença par des chants et le cantique *Je suis chrétien*. Les trois quarts des assistants accompagnaient l'évêque qui monta ensuite en chaire et parla.

La foule était assez houleuse; beaucoup d'assistants, dans le fond de la nef, restèrent couverts et commencèrent aussitôt à parler bruyamment.

Quand Mgr Turinaz dit : « Je ne fus jamais d'aucun parti. Je suis du parti de la France et du parti de Dieu », les applaudissements éclatèrent nourris. Mgr Turinaz continua, mais à partir de ce moment, les braves éclatèrent à chaque instant, ainsi que les colloques particuliers. On ne put plus rien entendre.

Tout à coup, Mgr Turinaz dit : « Il y a des perturbateurs ici, mais ils ne m'influenceront pas; d'ailleurs, je suis chez moi. »

Un assistant répliqua : « Oui, avec notre galette » des ouvriers allumèrent des cigares, un autre se lava dans le bénitier, disant : « Je me rebaptise. »

Quelques cris de vive la République ! se font entendre; plusieurs ouvriers se mettent à haranguer les assistants. L'un interpelle directement Mgr Turinaz, lui montre le poing, gesticule bruyamment. On veut l'expulser, il résiste. Une chaise est levée sur lui, il se dévoue.

C'est le signal d'une bagarre épouvantable qui se déchaîne et dure dix minutes. Les coups de canne pleuvent, les chaises volent dans l'église, tous les lustres sont brisés. L'extinction du gaz met fin à la bataille; il y a de nombreux blessés. Aucune arrestation n'a été opérée. (Voir aux Dernières Nouvelles.)

## La justice

En face des divers attentats contre les églises, la justice a instruit une seule fois à Bazas, à propos de la bagarre au sermon du P. Barbe, Mariste.

Celui-ci avait parlé contre la franc-maçonnerie, et cela avait indigné les dévots francs-maçons venus au sermon.

La justice a trouvé que la franc-maçonnerie, étant prise souvent pour le gouvernement, il fallait sévir. Le défenseur, M. Peyrecave a en vain réclamé pour les prédicateur le droit de flétrir l'athéisme. Le tribunal a dit que, en raison des antécédents du prévenu, il y avait lieu de substituer l'amende à la prison.

Donc il a 2000 francs d'amende et les dépens.

Aucun des perturbateurs n'a été poursuivi.

Nous ignorons si Mgr de Nancy n'aura pas de la prison, en tous cas, la *Lanterne* indique qu'on doit le poursuivre.

## A Saint-Lambert de Vaugraud

M. l'abbé Garnier n'a pas donné hier soir la conférence annoncée, mais la foule, ameutée par les journaux intransigeants, hurlait devant les portes fermées.

Il nous faut donc des salles fermées où nous soyons libres.

## Dans la cathédrale de Beauvais

Hier soir lundi, à 9 heures, après une magistrale conférence, dans la cathédrale de Beauvais, du R. P. Leferre, sous-prieur des Dominicains de Lille, devant 120 hommes : une dizaine d'individus (qui avaient causé tout haut pendant le sermon), se sont rudement mis près de la porte de sortie et ont hurlé dans la cathédrale : *Vive l'anarchie!* pendant la prière du soir, dite par l'archiprêtre. L'assistance a entonné : *Je suis chrétien*, après le premier couplet, la prière s'est continuée et la cérémonie s'est terminée par le salut, sans autre incident.

## Saint-Cannat à Marseille

On nous télégraphie :

Ce qui n'était pas exact lundi dernier, l'est devenu hier. Le P. Dorgues a dû interrompre sa conférence sur l'Encyclique du Pape qu'il donnait aux hommes dans l'église de Saint-Cannat. L'église était remplie en immense majorité par des catholiques, mais un groupe de gens sans aveu était placé dans la nef latérale et aux portes avec l'intention arrêtée de faire du tumulte.

Dès le commencement du sermon, plusieurs interruptions que rien ne motivait se sont produites; un brouhaha général a suivi. Des cris de : *Vive Jésus-Christ, vive le Pape*, couvraient ceux de : *Vive la sociale* ou le chant de la *Marseillaise*.

Le Père Dorgues commença alors le chapelot, les portes furent ouvertes, les perturbateurs sortirent et la cérémonie s'acheva, sans encombre, par la bénédiction du Saint-Sacrement. Le coup était monté, la police était prévenue et quelques agents postés extérieurement ne sont pas intervenus; c'est ainsi que la liberté des cultes es comprise.

L'anarchiste Sébastien Faure, un des meneurs, venu pour organiser le tumulte crut ne pouvoir mieux terminer une soirée si bien commencée qu'en allant au palais de cristal. Là, une dizaine d'agents de sûreté l'arrêtèrent. Les motifs probables de l'arrestation sont les coups et blessures de la conférence du théâtre Chave, précédem-

## LA JOURNÉE

PARIS, 5 AVRIL 1892

Le Conseil des ministres, qui s'est tenu ce matin, a décidé d'envoyer d'urgence des renforts à Wydah et Kotonou. Les Dahoméens sont toujours devant Porto-Novo et ils attendent des renforts pour commencer l'attaque.

Des troubles graves ont eu lieu hier soir à la cathédrale de Nancy, pendant le sermon de l'évêque sur l'Encyclique. Il y a eu de nombreux blessés.

Des troubles analogues ont eu lieu à la même heure en province, dans plusieurs églises, où l'on expliquait aussi l'Encyclique en faveur des ouvriers. Partout, la police a laissé faire.

On vient de découvrir à Madrid un grand complot anarchiste ayant pour but de faire sauter la Chambre, le Sénat, le Palais-Royal. Deux dynamiteurs ont été arrêtés au moment où ils plaçaient des bombes explosibles à la Chambre.

Les confiscations de dynamite et les vols de cette matière de tous côtés, montrent que l'anarchie internationale préparait un grand volcan.

Ravachol confirme ses aveux, il a choisi pour avocat M. Lagasse qui dément les anarchistes de Levallois-Perret; Descamps et Dardare, contre lesquels requérait M. Bulot. Ravachol est Prussien.

C'est en vain que l'avocat du Père Barbe, Mariste, victime d'une bagarre anarchiste à son sermon, a montré aux juges que le danger ne venait pas du clergé mais des anarchistes; le Père a été condamné à 2000 francs d'amende et aux dépens, pour avoir attaqué la franc-maçonnerie et les francs-maçons.

Nous espérons que les terribles nouvelles que le télégraphe apporte sur la mission Menard ne seront pas confirmées.

Nous commençons aujourd'hui, un très intéressant feuilleton : Pierre Boisset.

## DERNIÈRES NOUVELLES

### CONSEIL DES MINISTRES

Après avoir pris connaissance des derniers télégrammes parvenus à Paris, les ministres ont décidé d'envoyer tout de suite au Dahomey les contingents nécessaires à la défense de Kotonou et de Porto-Novo. Les troupes prises au Sénégal seront remplacées par des compagnies d'infanterie de marine. Deux croiseurs ont reçu l'ordre d'aller devant Wydah.

Enfin le Conseil a décidé de déposer une demande de crédit supplémentaire à la suite de la discussion qui aura lieu jeudi à la Chambre à propos de la politique coloniale.

M. Loubet va adresser au préfet ses instructions au sujet des élections municipales du 1<sup>er</sup> mai.

Dans ces instructions, il est tenu compte des dernières décisions du Conseil d'Etat.

(Voir la suite des dernières nouvelles, page 4.)

# EXPIATION ET RÉPARATION

## PAR LE CULTE DE SAINT BENOÎT-JOSEPH LABRE

# APPEL AUX CATHOLIQUES DE FRANCE

EN VUE D'OBTENIR DU CIEL

## DE BONNES ÉLECTIONS

Par les moyens suivants :

- 1° Participation au Pèlerinage de pénitence, dont le grand pèlerin Benoit-Joseph Labre est le patron;
- 2° Neuvaine de prière et de pénitence, pendant la Semaine Sainte, en l'honneur de saint Benoit-Joseph Labre dont la fête, cette année, coïncide avec Pâques.

Le journal *La Croix* suggère l'heureuse idée de mettre le monde surnaturel à la tête d'une croisade pacifique contre l'impiété électorale et propose, comme armes principales, la prière et la pénitence.

Cet appel devait attirer l'attention particulière d'un grand nombre de ses lecteurs, membres de l'Association de prière et de pénitence en vue d'obtenir le triomphe de l'Eglise et le salut de la France, par le culte du grand Pénitent des temps modernes saint Benoit-Joseph Labre.

De frappantes coïncidences ont encore avivé cette attention.

La fête du Saint Pauvre et Pénitent, fixée au 16 et dans quelques diocèses au 17 avril, se trouve cette année en occurrence avec la fête de la Résurrection de Notre-Seigneur. Le Pèlerinage de pénitence, dont saint Benoit Labre est le patron, part une semaine après, et ce départ ne précède que de trois jours les élections municipales.

Quelques associés de l'OEuvre réparatrice de saint Benoit-Joseph Labre soumettent humblement aux catholiques de France que pourront atteindre ces lignes, les réflexions que leur suggèrent de telles coïncidences.

En l'année même de la Béatification du Saint Pauvre, le Cardinal Pie disait dans la cathédrale d'Arras :

« En pourvoyant à son propre salut, Benoit Labre a expié et réparé le sensualisme qui débordait dès lors dans le monde. Malgré son humilité, il a eu la conscience de son rôle; il a compris qu'il était une vic-

time, un contre-poids et qu'il serait une leçon. » (*Panegyrique du Saint.*)

L'Esprit-Saint, qui dirige tout dans l'Eglise, a permis que ce rôle providentiel du Saint Pénitent soit de plus en plus compris, et chaque année accroît manifestement une dévotion que toutes les âmes pieuses n'avaient pas, dès l'origine, suffisamment appréciée. L'Association de prière et de pénitence dédiée à saint Benoit-Joseph, qui se rattache à l'acte national de réparation au Sacré-Cœur dont le centre est à Montmartre, s'est répandue peu à peu dans tous les diocèses de France, et, même en dehors d'elle, nombre de catholiques trouvent de l'attrait dans une physionomie sainte, qui d'abord, les avait effrayés et portent à saint Benoit-Joseph Labre, comme à un providentiel réparateur, une prière pleine de confiance.

Qui ne comprend, en effet, que la pénitence des saints est un prolongement de la Passion du Christ et que, s'ajoutant à ses mérites infinis, elle aboutit toujours, pour les peuples comme pour les âmes, à la Résurrection ?

Eh bien ! Benoit Labre est proposé à la France comme un agent surnaturel de son salut. A sa vie réparatrice honorée publiquement par l'Eglise, notre devoir, à nous, n'est-il pas de joindre nos actes de pénitence, en vue de notre sanctification, du triomphe de l'Eglise et du salut de la patrie ?

« Il ne s'agit point pour nous d'embrasser sa vie exceptionnelle. Le salut nous est possible sans cela, à la condition cependant de mettre dans notre existence la chose

« indispensable de ce dont Benoît-Joseph a possédé la mesure pleine et débordante. Il est sur les autels et nous n'y serons point. Mais il n'y aura pas été placé inutilement pour nous, si sa vie nous donne à réfléchir et si elle fait enfin revivre la nôtre de bord. » (Cardinal Pie).

Catholiques de France, entrons dans les vues de l'Église inspirée, et recourons résolument au grand Saint qu'elle nous indique comme la violente contraction des vices qui perdent notre siècle. Et puisque, cette année, le Saint qui, dans nos temps modernes, s'est le plus vaillamment cloué à la croix et s'est absolument enseveli dans le Christ, selon le mot de saint Paul, se voit glorifié dans sa fête au jour même de la Résurrection du Christ, pourquoi notre foi chrétienne n'y verrait-elle pas un heureux présage ?

En tout cas, c'est l'heure pour la France de sortir de son sommeil. Si elle veut se relever et se tenir debout, qu'elle s'agenouille devant Dieu et ses saints. Voici l'un des plus grands. L'Église, en le donnant à la France, a voulu l'étonner pour mieux attirer son attention et ses hommages. Écartons tout respect humain. Misérables nous-mêmes, humilions-nous pour l'implorer, devant le pauvre Benoît Labre. N'a-t-on pas dit justement que la canonisation d'un Saint est l'intervention du ciel dans les affaires d'un pays ? Si la France le veut, Benoît-Joseph Labre poussera en sa faveur, vers le ciel, ce cri du Pauvre qui a la promesse d'être exaucé.

En vue de ce résultat et au nom du Saint Réparateur français, les deux propositions suivantes sont humblement soumises à la pléiade des catholiques de France :

### PELERINAGE DE PENITENCE

Organisé par les Pères Augustins de l'Assomption, il a pour patron saint Benoît-Joseph Labre, et il part le 27 avril.

Il suffit de reproduire l'appel des organisateurs :

« Nous qui avons du temps et de l'argent, rangez-vous sous la bannière du Saint Pèlerin, inscrivez-vous et partez.

« Vous qui avez de l'argent et pas de temps, payez-vous le luxe d'un pèlerin, choisissez un pauvre : c'est Benoît Labre qui pèlerinera pour vous.

« Et vous, à qui manquent, à la fois le temps et l'argent et qui avez le Saint Pauvre pour patron, imitez-le et priez le. Embrassez la croix à son exemple ; mortifiez-vous, et mettez dans vos chemins de croix la fervour de ceux qu'il faisait au Colysée. Vous augmenterez ainsi, et qui sait dans quelle mesure, les mérites des pèlerins de la Pénitence.

S'adresser pour s'agréger, ainsi que pour les recommandations et les demandes de messes, à M. le Curé de Marçay-Saint-Labre, par Vivonne (Vienne).

Y a-t-il donc quelqu'un qui ne puisse faire ce pèlerinage ?

### Il est également facile de faire la NEUVAINÉ DE LA SEMAINE SAINTE

Commençant la veille des Rameaux et finissant le jour de Pâques (qui est aussi la fête de saint Benoît-Joseph).

Comment la faire ?

Ceux qui le préféreront trouveront des pratiques et des lectures pour chaque jour dans un petit livre qui leur coûtera peu, *Petite Vie et Neuvaine*, 0 fr. 45 franco. Le magnifique *Panegyrique* du Saint, par le Cardinal Pie, dont quelques extraits forment les lectures de cette Neuvaine, serait, lu dans son entier, une suave et fortifiante nourriture pendant la Semaine Sainte. Il coûte le même prix. La Neuvaine et le Panegyrique réunis coûtent 0 fr. 75 franco.

S'adresser à M. le Curé de Marçay-Saint-Labre, par Vivonne (Vienne). C'est là que s'élève, en l'honneur de saint Benoît-Joseph, par des dons venus de tous les points de la France, un église votive qui sera un monument national d'expiation ; là aussi est le centre de l'Association de prière et de pénitence.

À ceux qui ne voudront pas se servir de l'opuscule de la Neuvaine, on peut suggérer les pratiques suivantes :

Offrir une communion pendant la neuvaine, pour obtenir de bonnes élections, en portant le plus possible, à la table sainte, l'ardente piété du Pauvre des Quarante-Heures ;

Offrir dans le même but un de ses jeûnes de la Semaine Sainte ;

Et, au moins, un acte de pénitence par jour, ne fût-ce que de baiser la terre ou de dire les bras en croix quelque prière ;

Faire le chemin de la croix ;

Réciter le plus souvent possible les prières suivantes :

« Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime chaque jour davantage. » (300 jours d'ind.)

« Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. » (300 jours d'ind.)

« Saint Benoît-Joseph Labre, priez pour l'Église, pour la France et pour nous pauvres pécheurs. » (40 jours d'ind.)

Ce serait en même temps une salutaire pensée de s'agréger à l'Association de prière et de pénitence dont les pratiques sont faciles.